

PROJET POUR UN MONDE MEILLEUR

SABBAT APRÈS-MIDI

Étude de la semaine

Ex 3.7, Mt 22.37-40, Ex 22.21-23, Dt 14.22-29, 26.1-11, Lv 25.9-23.

Verset à mémoriser

Tu ne te vengeras pas ; tu ne garderas pas de rancune envers les gens de ton peuple ; tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis le Seigneur (YHWH)

(Lévitique 19.18)

Dans sa miséricorde, Dieu a toujours eu un peuple avec lequel il entretenait une relation spéciale. Dans l'histoire d'Hénoch, de Noé, d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob, entre autres, nous voyons Dieu soupirer après la reconstruction de la relation brisée avec les êtres humains. Mais ce n'était pas simplement pour le bénéfice de ces quelques individus et de leurs familles. Quand ils étaient connectés à Dieu et bénis par lui, ils faisaient partie d'un plan plus large en vue de réparer cette relation et de partager la bénédiction avec d'autres. Comme Dieu l'a dit à Abraham : Je ferai de toi une grande nation et je te bénirai ; je rendrai ton nom grand, et tu seras une bénédiction [...] Tous les clans de la terre se béniront par toi (Gn 12.2,3). Comme il était béni, il pouvait devenir une bénédiction pour les autres.

Cette bénédiction devait être rendue possible à travers la nation d'Israël, et, en définitive, à travers le Messie, qui serait issu de cette nation. Avec la création du peuple d'Israël, Dieu agissait à présent avec une nation entière. Ainsi, il se mit à leur donner des lois, des règles, des fêtes, et des pratiques qui seraient une leçon de vivre de telle sorte que ceux qui étaient bénis de Dieu pourraient en bénir d'autres également.

Assurément, ce principe demeure aujourd'hui.

Étudiez la leçon de cette semaine pour le sabbat 13 juillet.

DIMANCHE 7 juillet

Le Dieu qui entend

J'ai bien vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu les cris que lui font pousser ses tyrans ; je connais ses douleurs (Ex 3.7).

Quatre cents ans, c'est long, surtout quand on attend dans des conditions d'esclavage qui s'aggravent. Dieu avait promis qu'il reviendrait vers son peuple et qu'il les ferait sortir d'Égypte, mais génération après génération, ils demeuraient là, à bâtir la richesse et le prestige de leurs oppresseurs idolâtres, pendant que Dieu semblait garder le silence.

C'est alors que Dieu se manifesta d'une manière unique. Il apparut dans un buisson en flammes, dans un désert reculé, à un chef improbable, un prince fugitif, un humble berger-appelé Moïse. Il donna à un Moïse réticent un travail à faire, dont la première partie consistait à retourner voir les Israelites en Égypte avec le message que Dieu avait entendu et vu leur oppression, et que, oui, il s'en souciait. En fait, il était sur le point d'intervenir de façon spectaculaire pour changer leur situation.

Lisez Exode 3.16,17. Pourquoi était-il important pour Dieu de commencer exposer les grandes lignes de son plan pour ce peuple avec ce message particulier ? Qu'est-ce qui attire votre attention dans cette déclaration de Dieu ?

Mais Dieu ne s'arrête pas là. Non seulement il a un plan pour leur donner un pays meilleur, mais il n'a pas l'intention que le peuple s'échappe d'Égypte sans ressources. Pendant des centaines d'années, ils avaient contribué à la richesse de l'Empire égyptien. Dieu avait anticipé la résistance initiale du Pharaon, mais il assura à Moïse que les Israelites auraient une compensation pour leurs années de dur labeur : ***Je donnerai ce peuple de la grâce aux yeux des Égyptiens ; quand vous partirez, vous ne partirez pas les mains vides*** (Ex 3.21).

Après leurs années d'oppression, Dieu saisit l'occasion d'établir un nouveau genre de société avec ces anciens esclaves. Il voulait qu'ils vivent différemment et qu'ils établissent une société durable. Son plan était le suivant : cette société d'un genre nouveau serait un modèle pour les nations environnantes, et, comme Abraham, les bénédictions que le peuple recevait de Dieu béniraient également le monde entier.

À quel point est-ce important pour vous que Dieu soit un Dieu qui voit la souffrance des gens dans le monde et qu'il entend leurs appels à l'aide ? Qu'est-ce que cela vous indique sur Dieu ? Prenez en compte Exode 4.31.

LUNDI 8 juillet

Les Dix Commandements

Lisez Matthieu 22.37-40, puis Exode 20.1-17. En quoi le résumé que fait Jésus des commandements enrichit-t-il votre compréhension quand vous lisez chacun des Dix Commandements ?

Les Dix Commandements se lisent comme une constitution. Après un bref préambule qui présente la base de ces déclarations, c'est-à-dire, ici, le fait que Dieu ait délivré le peuple, le document énumère les principes essentiels sur lesquels est fondée la nation. Dans ce cas, il y avait des ordres spécifiques sur la manière dont les êtres humains pouvaient vivre au mieux leur amour pour Dieu et les uns pour les autres. Il n'est pas étonnant que beaucoup de nations avec un héritage chrétien se soient inspirées de ces principes directeurs pour leurs systèmes de lois.

Tandis que nombre de ces déclarations sont brèves, nous ne devrions pas sous-estimer leur portée et l'exhaustivité des Dix Commandements comme loi de vie. Par exemple, le sixième commandement, ***Tu ne commettras pas de meurtre*** (Ex 20.13), résume et inclut « *toute injustice tendant à abrégier la vie* » ainsi « *que tout égoïsme qui fait négliger les soins dus aux indigents et aux malades* ». E.G White Patriarches et prophètes, p. 281. De la même manière, l'interdiction de voler (voir Ex 20.15) condamne « *la traite des esclaves, les guerres de conquête.* » Elle « *exige le paiement des justes dettes et des salaires,* » et interdit « *tout acte consistant à tirer avantage de l'ignorance, de la faiblesse ou du malheur d'autrui.* » Patriarches et prophètes, p. 282.

On a facilement tendance à se dire que l'on n'est pas une mauvaise personne. Par exemple, si nous ne sommes pas directement impliqués dans un meurtre ou un vol flagrant, on pourrait croire que nous sommes en règle. Mais quand Jésus parlait des commandements, il a montré clairement que l'on n'obéit pas aux commandements simplement en évitant de faire certaines choses spécifiques. Nos pensées, nos motivations, et même notre incapacité à faire ce que nous savons être notre devoir, peuvent enfreindre la loi de Dieu (voir Mt 5.21-30).

En outre, imaginez une société dans laquelle chacun des Dix Commandements serait pris au sérieux et vécu pleinement. Ce serait une société active, vivante, dans laquelle tous agiraient avec enthousiasme sur la base de leur amour pour Dieu en aimant l'autre et en prenant soin les uns des autres.

Pourquoi avons-nous tendance à lire les Dix Commandements de manière trop « restrictive, » souvent en ne tenant pas compte des applications plus larges de ces principes importants pour nos vies ? Pourquoi la lecture restrictive est-elle plus facile à suivre en pratique ?

MARDI 9 juillet

Esclaves, veuves, orphelins, étrangers

Lisez Exode 23.9. Quel est le message de Dieu à Israël ici ?

En tant qu'esclaves fraîchement libérés, les Israelites savaient ce que c'était que d'être opprimés, exploitées, et marginalisés. Et tandis qu'ils célébraient leur liberté, Dieu s'inquiétait qu'ils n'oublient pas d'où ils venaient, ce que c'était d'être exclu, et ce qu'il avait fait pour venir à leur secours. Il institua la Pâque comme mémorial et occasion de redire l'histoire : ***À la force de la main, le Seigneur nous a fait sortir d'Égypte, de la maison des esclaves*** (Ex 13.14).

Lisez Exode 22.2 1-23. Quelle importance le souvenir de leur propre esclavage revêtait-il dans les instructions sur la manière dont le peuple devait traiter les moins chanceux dans leur nouvelle société ?

Les Dix Commandements résonnaient encore que Moïse fût appelé à passer plus de temps avec Dieu, qui lui donna des instructions détaillées quant à la manière dont ces grands commandements devaient être vécus dans la société israélite. Même avant les instructions pour la construction du tabernacle, Dieu donna trois chapitres de lois sur des aspects comme le traitement convenable des esclaves, des lois qui formaient un contraste saisissant avec le traitement que de nombreux israélites avaient connu. Il y avait des lois qui traitaient des crimes violents, des lois liées à la propriété, des lois pour la vie de tous les jours, et des principes pour l'établissement de tribunaux destinés à appliquer ces lois et rendre justice (voir Ex 21 à 23).

Parmi ces lois, le souci de ses concitoyens dans cette nouvelle société était primordial, ainsi que la préoccupation pour les étrangers et les plus vulnérables. On ne devait pas les exploiter. Ils avaient même des droits pour avoir un accès digne à la nourriture, comme le fait de glaner dans les champs moissonnés. Un tel traitement des « laissés-pour-compte » et des étrangers était inhabituel dans l'ancien monde. Encore aujourd'hui, certains semblent oublier les principes moraux importants que l'on trouve ici concernant la façon de traiter autrui.

Quel souvenir dans votre expérience vous a rendu plus compatissant et soucieux de la souffrance ou de l'injustice d'autrui ?

MERCREDI 10 juillet

La deuxième dîme

De nombreux chrétiens reconnaissent et suivent les instructions de la Bible au sujet de payer, ou retourner, la dîme. Tirée de Malachie 3.10, c'est une formule simple : les croyants donnent 10 pourcent de leur revenu, ou de leurs « biens », pour soutenir l'œuvre de l'église dans la propagation de l'évangile. Les églises qui se voient confier ces dîmes ont généralement des directives strictes quant à la manière d'employer ces fonds, principalement destinés au soutien du ministère et à l'évangélisation.

Lisez Deutéronome 14.22-29. Dans ces instructions, quel est l'objectif principal de la dîme ?

La tentation serait de se dire que nous avons rempli notre rôle quand nous donnons ces 10%. Mais les instructions données aux Israelites laissent entendre que le chiffre de 10% n'était qu'un point de départ. Les études suggèrent qu'un Israelite de l'époque qui vivait et donnait selon les directives des lois lévitiques donnait probablement entre un quart et un tiers de son revenu de l'année à l'œuvre de Dieu, pour soutenir les prêtres et le sanctuaire, et pour aider les pauvres.

Certains spécialistes décrivent ces dons, en particulier pour soutenir les étrangers, les orphelins, et les veuves, comme une deuxième dîme. Il est évident que les gens devaient jouir des fruits de leur travail et célébrer les récoltes. Dieu promet de les bénir, en particulier dans leur nouveau pays, mais ils ne devaient pas considérer cette bénédiction comme un dû, ni oublier ceux qui n'étaient pas aussi bénis qu'eux.

Les années habituelles, cette portion de la récolte devait être apportée au sanctuaire et partagée. Mais tous les trois ans, on se concentrait spécifiquement sur le partage de ces bénédictions dans leur propre communauté. Lors de ces célébrations, on mettait particulièrement en avant ceux qui auraient facilement pu être négligés ou oubliés : ***tu la donneras au lévite, à l'immigré à l'orphelin et à la veuve ; ils mangeront et seront rassasiés dans tes villes*** (Dt 26.12).

D'après les instructions divines, au moins une portion des dons des Israelites devait servir à fournir une assistance financière et pratique à ceux qui en avaient le plus besoin. À nouveau, cette façon de faire était basée sur le souvenir du peuple et leur appréciation de la manière dont Dieu avait été miséricordieux et juste envers eux.

Lisez Deutéronome 26.1-11. Que leur dit le Seigneur ? Comment devrions-nous appliquer cela à notre propre attitude envers le fait de donner aux nécessiteux ?

JEUDI 11 juillet

L'année du jubilé

En venant à la rencontre des Israelites comme un peuple qui n'avait pas de chez soi et qui attendait d'arriver sur la Terre Promise. Dieu connaissait l'importance que la terre prendrait quand us établiraient leur nouvelle société en Canaan. Sous la direction de Josué, Dieu supervisa une distribution ordonné de la terre par tribu et par clans.

Mais il savait également qu'au fil du temps, les richesses, les occasions, et les ressources qui étaient liées à la propriété foncière auraient tendance à se concentrer entre les mains de quelques-uns. Les difficultés familiales, une santé dégradée, de mauvais choix, et autres infortunes pouvaient pousser certains propriétaires terriens à vendre leurs terres pour un gain à court-terme ou simplement pour survivre, mais cela signifiait que la famille pouvait être dépossédée pour les générations suivantes. La solution de Dieu fut de décréter que la terre ne pourrait jamais être vendue entièrement. À la place, on ne vendrait des terres que jusqu'à la prochaine « *année du jubilé* », au moment où la terre reviendrait à sa famille assignée, et tout terrain vendu pouvait être racheté par le vendeur ou un autre membre de la famille du vendeur n'importe quand. À nouveau, Dieu rappelle au peuple leur relation avec lui et la manière dont cela affecte leurs relations avec autrui : **La terre ne se vendra pas à titre définitif : le pays m'appartient, et vous êtes chez moi des immigrés et des résidents temporaires** (Lv 25.23).

Lisez Lévitique 25.8-23. **Comment serait la société si ces principes étaient appliqués, en particulier les mots : aucun de vous n'exploitera son compatriote ?**

« *Or les lois établies par Dieu en Israël avaient pour but de préserver l'égalité sociale ; l'aimée sabbatique et le jubilé celui de rétablir et de reconstituer ce qui, dans l'intervalle, s'était désaxé dans l'économie sociale et politique de la nation.* » Ellen G. White, *Patriarches et prophètes*, p. 522.

Les historiens de la Bible ne peuvent dire avec certitude si ces rythmes économiques et sociaux furent pleinement suivis pendant une période de temps significative (voir 2 Ch 36.21). Néanmoins, ces réglementations offrent un aperçu fascinant de la manière dont le monde pourrait fonctionner si les lois de Dieu étaient totalement suivies. De plus, des soulignent la préoccupation toute particulière de Dieu pour les pauvres et les exclus, ainsi que sa préoccupation que l'équité se manifeste concrètement dans notre monde.

Pour aller plus loin...

Lisez Ellen G. White, « *La loi proclamée au Sinaï*, » pp. 275-288 ; « *Le soin des pauvres*, » pp. 5 17-523, dans *Patriarches et prophètes*.

*« Les droits de Dieu mis à part, ce qui frappe dans les lois données par Moïse, c'est l'esprit de libéralité, de compassion et d'hospitalité qui caractérise les recommandations relatives aux pauvres. Bien que Dieu eût promis à son peuple d'abondantes bénédictions, il n'avait jamais dit que la pauvreté y serait entièrement inconnue. Il y aurait toujours, dans le pays, des pauvres et des gens qui feraient appel à la sympathie et à la bienfaisance. Comme aujourd'hui, on était sujet au malheur, à la maladie et à des pertes matérielles. Mais aussi longtemps qu'Israël fut fidèle aux divins préceptes, on n'y vit jamais de mendiants, ni personne souffrant de la faim. » Ellen G. White, *Patriarches et prophètes*, p. 518.*

« Il s'agissait là du bien des riches tout autant que de celui des pauvres. Il fallait réprimer la cupidité et l'ambition en cultivant de nobles sentiments de bienfaisance. L'encouragement à la bienveillance et à la confiance entre toutes les classes de la société ne pouvait que consolider l'ordre social et assurer la stabilité de l'État. Membres d'une même humanité, mailles d'un vaste filet, nous sommes tous liés les uns aux autres. Ce qui contribue au bonheur et au relèvement du prochain a sur nous une répercussion bienfaisante. » p. 522.

À MEDITER

- 1. Du plan que Dieu avait donné à Moïse et aux Israelites pour le genre de société qu'ils devaient établir, quel élément, quelle loi, ou quelle règle attire le plus votre attention (qu'il soit ou non mentionné spécifiquement dans l'étude de cette semaine ou qu'il soit apparu dans votre lecture) ?**
- 2. Dans les lois qu'il a données à son peuple, pourquoi, selon vous, Dieu semble-t-il si préoccupé par les plus vulnérables ?**
- 3. Comment comprendre ces lois aujourd'hui ? Comment choisir lesquelles sont applicables et pertinentes pour nous aujourd'hui ? Quelle est la chose la plus importante que nous puissions retenir de ces instructions détaillées sur la manière dont les Israelites devaient ordonner leur société et leurs vies ?**

Résumé :

Dieu a entendu les cris de souffrance du peuple d'Israël en Égypte, et il est intervenu pour les secourir. Il a cherché à bâtir une relation d'alliance particulière avec eux et à travailler avec eux pour établir une nouvelle société qui serait une bénédiction pour tous, y compris ceux qui étaient laissés pour compte, marginalisés, et vulnérables.